

La souffrance psychique se manifeste dans les milieux de vie à travers des troubles du comportement et de la personnalité souvent associés à la précarité, la rupture de lien social, le non accès au droit. Ces troubles éprouvants dans le parcours de vie des personnes font potentiellement obstacles à la réadaptation psychosociale et à la réinsertion socioprofessionnelle.

Les professionnels de l'action sanitaire et médico-sociale éprouvent des difficultés à discerner leur périmètre et légitimité d'intervention dans l'accompagnement, le soin psychique et somatique de ces personnes. La souffrance psychique génère une résistance de la personne au processus d'adaptation aux normes et d'intégration en milieu ordinaire.

Pour faire face à cette problématique, l'IRTESS de Bourgogne s'appuie sur les compétences spécifiques au territoire sur lequel est déployé le dispositif.

Objectifs

Intervenir avec discernement sur les questions de santé mentale

- ✓ Travailler son positionnement dans l'intervention
- ✓ Concevoir l'intervention en réseau et pluri-professionnelle
- ✓ Accompagner des publics enfants / adolescents ou adultes en s'appuyant sur une observation fine du milieu de vie
- ✓ Co-élaborer des médiations en référence à la santé mentale et à la psychiatrie en milieu de vie

Approche pédagogique

Ce certificat s'appuie sur une approche du milieu de vie et sur une clinique de l'activité.

Des modalités pédagogiques innovantes seront mobilisées : instruction au sosie, usager expert valorisant la participation des personnes.

Organisation et durée

23 jours (154 h), organisés sur des sessions de 3 journées par mois et de 2 journées en fin de formation pour la validation :

- 7 regroupements du 21/01/2025 au 15/10/2025
 - Certification : 14/10/2025
 - Journée d'étude : 15/10/2025
- Parcours sécable via une validation envisageable par modules.

Public et conditions d'admission

Tout professionnel du travail social, éducatif et de la santé de niveaux 5-6 (anciennement III-II), avec une expérience d'accompagnement depuis au moins un an et/ou tout professionnel souhaitant assumer une activité de référent santé mentale et psychiatrie en milieu de vie

Certification

Construit sur le modèle UE, le certificat post-diplôme validant 15 ECTS est obtenu aux deux conditions cumulatives :

- Obtenir les crédits correspondant aux 4 modules
- Etre présent durant au moins 90 % de la formation.

Centré sur l'expérience professionnelle du stagiaire, le travail de certification permet de démontrer le développement des connaissances et compétences associées aux 4 modules du référentiel.

Tarif

2610,30 € par stagiaire

Tarif applicable du 1er janvier au 31 décembre 2024

Coordination pédagogique

Elodie MONGIN - 03 80 72 64 30

E-mail : emongin@irtess.fr

Renseignements

Louiza BOUPACHA - 03 80 72 64 47

E-mail : lboupacha@irtess.fr

Référent en Santé mentale et psychiatrie en milieu de vie

MAJ : 22/07/2024

Pourquoi un certificat en santé mentale et psychiatrie en milieu de vie ?

Les professionnels des secteurs sanitaires et médico-sociaux accompagnent de plus en plus fréquemment une population en grande difficulté psychique et/ou sociale, dont le rétablissement est incertain et précaire.

La maladie psychique est dite stigmatisante, et par conséquent ne trouve pas toujours une "terre d'accueil dans la cité" et dans les structures et milieux de vie. La maladie psychique peut également être source d'incompréhension, de perte de repères, ce qui renvoie à la nécessité de penser collectivement un accompagnement au regard des problématiques auxquelles les professionnels sont confrontés.

L'accompagnement, sanitaire, médical, social, lorsqu'il est pensé de manière actualisée et singulière, peut prévenir l'aggravation des troubles psychiques, la rupture des parcours de santé, et donc concourir à l'évolution vers la stabilisation du handicap psychique.

Force est de constater que la prise en charge de la santé mentale fait face à une transformation partielle du modèle d'analyse, sur lequel elle a pu initialement se forger. Autrement dit, le système de prise en charge "classique" est confronté à de nouvelles coopérations, pour lesquelles il est central d'envisager l'accompagnement de la santé mentale avec un regard invariablement renouvelé.

Référentiel d'activités

✓ Inscrire son action dans les mouvements de pensée du « rétablissement », dans une logique d'émancipation et de reconnaissance de la réalité de l'autre différencié

✓ Intégrer le projet de soin comme une dimension constitutive du parcours de vie et du projet personnalisé

✓ Concevoir son intervention en mobilisant à la fois l'expérience des acteurs professionnels tout en s'appuyant sur le ressenti et le vécu des personnes, autrement dit sur « leur expertise d'usage »

✓ Se référer à la fois à l'intervention en réseau et pluri-professionnalité, à la participation de la personne et à l'accueil de la différence

✓ Être sensibilisé à la pathologie psychiatrique et aux modes d'interventions pluri-professionnels

✓ Se mobiliser pour prévenir l'aggravation des troubles psychiques, prévenir la rupture des parcours de santé et participer à l'évolution vers un équilibre psycho-social

✓ Activer les complémentarités professionnelles dans un souci de collaborations réelles entre les acteurs

✓ Développer un esprit d'innovation et de recherche

Programme

Module 1 - Intervenir en milieu de vie auprès de personnes en souffrance psychique (42 h) - 3 ECTS

- Expérimenter une méthodologie d'analyse de l'activité

- Nommer ce qu'engage l'intervention et l'assumer collectivement et publiquement

- Faire cohabiter des logiques différentes et travailler son positionnement dans l'intervention

- Faire face à l'inattendu, aux situations critiques et de crise

Module 2 - Se situer dans le contexte, le territoire, le réseau (28h) - 3 ECTS

- Se positionner dans un contexte historique, juridique, économique, social et institutionnel

- Concevoir son intervention en s'appuyant sur les valeurs et les finalités des métiers du travail social et de la santé

- Mobiliser l'expertise des personnes en souffrance psychique sans déni des difficultés et travailler avec les familles et les proches

- Répondre à des problématiques situées et stimuler la réflexion et l'intervention collective

Module 3 - Accompagner des enfants, des adolescents et des adultes en souffrance psychique :

A - Accompagner des enfants et des adolescents en souffrance psychique (28 h) - 3 ECTS

- Comprendre le développement de la personnalité et les troubles psychopathologiques chez l'enfant et l'adolescent

- Concilier la dimension éducative, pédagogique et thérapeutique utile au service du développement de l'enfant et l'adolescent

- Appréhender la souffrance et favoriser la relation et la construction du lien social

- Prévenir la manifestation de troubles du comportement

- Promouvoir une intervention respectueuse de la santé et des compétences de la personne en souffrance psychique

B - Accompagner des adultes en souffrance psychique (28 h) - 3 ECTS

- Comprendre le développement de la personnalité et les troubles psychopathologiques chez l'adulte

- Appréhender la souffrance et favoriser la relation et la construction du lien social

- Prévenir et gérer les troubles du comportement

- Concevoir une intervention respectueuse de la santé et des compétences de la personne en souffrance psychique

- Déployer des pratiques innovantes afin de promouvoir l'autonomie et l'intégration des personnes en souffrance psychique dans un territoire

Module 4 - Expérimenter une médiation et la concevoir dans un milieu de vie (28 h) - 3 ECTS

- S'initier et expérimenter une médiation éducative et/ou thérapeutique participant au développement de la santé mentale

- Concevoir une activité de médiation adaptée à la personne ou à une population en souffrance psychique

- Saisir les opportunités du milieu de vie

- Mesurer ce qui peut se jouer dans la rencontre de l'autre dans une médiation